



pandémie de Covid-19.

Les élections départementales et régionales françaises de 2021 doivent avoir lieu les 20 et 27 juin 2021, afin de renouveler les 95 conseils départementaux et les 17 conseils régionaux de France. Initialement prévues en mars, elles ont été repoussées de trois mois en raison de la

Pour vous faciliter le vote, faire sa procuration en ligne devient possible grâce à [#MaProcuracion](#) ! Effectuez votre demande en ligne, Rendez-vous dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie pour valider la procuration, Recevez un courriel de confirmation.

